Inhabitant Appropriations in Intermediate Spaces within the Large Housing Estates of Toulouse When living Becomes an Engagement

Audrey Courbebaisse

▶ **To cite this version:**

Audrey Courbebaisse. Inhabitant Appropriations in Intermediate Spaces within the Large Housing Estates of Toulouse When living Becomes an Engagement. Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, 2021. hal-03359239

HAL Id: hal-03359239
https://hal.science/hal-03359239

Submitted on 30 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Projets de paysage

Projets de paysage
Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

24 | 2021
Le paysage au prisme du politique

Appropriations habitantes dans les espaces intermédiaires des grands ensembles toulousains

Quand habiter devient engagement

Inhabitant Appropriations in Intermediate Spaces within the Large Housing Estates of Toulouse – When living Becomes an Engagement

Audrey Courbebaisse

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/paysage/19680
ISSN : 1969-6124

Éditeur :
École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Agrocampus Angers

Référence électronique
Audrey Courbebaisse, « Appropriations habitantes dans les espaces intermédiaires des grands ensembles toulousains », *Projets de paysage* [En ligne], 24 | 2021, mis en ligne le 20 septembre 2021, consulté le 29 septembre 2021. URL : http://journals.openedition.org/paysage/19680

Ce document a été généré automatiquement le 29 septembre 2021.

La revue *Projets de paysage* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Appropriations habitantes dans les espaces intermédiaires des grands ensembles toulousains

Quand habiter devient engagement

Inhabitant Appropriations in Intermediate Spaces within the Large Housing Estates of Toulouse – When living Becomes an Engagement

Audrey Courbebaisse

1 Cet article propose de s'intéresser aux appropriations habitantes des espaces intermédiaires des grands ensembles de logements comme acte d'engagement politique dans la cité.

2 Des grands ensembles de logements construits dans la seconde moitié du XX^e^ siècle, nous retenons souvent leurs espaces verts généreux, l'absence de limites de propriété et une ambiguïté statutaire des sols entre privé, collectif privé et public (Hatzfeld et Moutton, 2006 ; Blanchon *et al.*, 2011). On leur reproche aussi leur manque de définition ; pourtant ces « espaces intermédiaires » ou espaces d'entre-deux (Moley, 2006), permettant de passer du privé au public, de l'intérieur à l'extérieur, sont qualifiés par différents dispositifs (d'accueil, de filtrage...) et points de contact (seuils, entrées, terrasses...) (Segaud *et al.*, 2002).

3 Les espaces intermédiaires des grands ensembles sont aussi le support d'appropriations par les habitants et un terrain d'expression de leurs compétences créatrices (Segaud, 2010). Ainsi, nous faisons l'hypothèse que ceux-là sont actifs et « responsables » dans l'habité et non pas de simples « usagers » (Gourcy et Pinson, 2005). Ils participent à la construction – notamment paysagère – de l'espace en s'appuyant sur ses possibilités et ses caractéristiques. En cela, ils font *paysage*, au sens d'« une entité relationnelle, sensible et symbolique, entre individus, groupes, sociétés et leurs environnements[1] », au sens d'un espace-temps de rencontre avec l'autre, les autres, la société. Cette interprétation rejoint l'idée d'un « art d'habiter », où habiter, bien plus que se loger, devient une activité communautaire et sociale (Illich, 2016), et soutient l'idée d'une

poïétique habitante qui reconnaît aux habitants une expertise dans la construction collective de l'espace habité (Hoyaux, 2008)[2]. Or, « la dimension politique de l'habiter se définit comme la possibilité qu'ont les Hommes de transformer l'espace en supports de revendications collectives » (Salembier, 2015). C'est cette possibilité que nous proposons d'interroger, en considérant que le politique puisse se nicher aux échelles, à la fois individuelle et collectives, des appropriations : dans quelle mesure et sous quelles conditions les appropriations des habitants acquièrent-elles une dimension politique ? Et quelles en sont les logiques à la fois spatiales et sociales ?

4 Pour cela, nous nous appuyons sur un corpus de trois grands ensembles toulousains – Ancely, les Mazades, la cité de l'Hers – où ont été observées un nombre important d'appropriations. Notre démarche s'appuie sur les analyses ethno-architecturales, confrontant des relevés habités, des entretiens semi-directifs et des photographies (Pinson, 1996), effectuées dans le cadre d'une recherche-action menée de 2016 à 2020 sur les grands ensembles toulousains[3].

5 Dans un premier temps, nous introduisons le corpus et les notions utilisées. Dans un second temps, nous présentons différents types d'appropriations habitantes observées dans ces grands ensembles et nous étudions plus spécifiquement les espaces supports les plus propices aux appropriations habitantes et quelques logiques spatiales de ces marquages. Enfin, nous interrogeons la dimension politique des appropriations en analysant les attitudes des habitants concernés et les valeurs défendues. Nous en retirons trois manières de faire paysage avec les espaces intermédiaires du grand ensemble.

S'approprier l'espace ou faire paysage

Contexte de l'étude : trois grands ensembles toulousains

6 Afin d'interroger la dimension politique des appropriations habitantes dans les espaces intermédiaires des grands ensembles[4], nous avons choisi de nous concentrer sur 3 des 17 grands ensembles toulousains étudiés dans le cadre d'une recherche doctorale (Courbebaisse, 2015). Lors de la recherche-action qui a suivi, ils ont fait l'objet de relevés habités en intérieur et en extérieur[5] et ont été le terrain d'entretiens semi-directifs avec des habitants et des gestionnaires[6]. L'observation s'y est déroulée de manière discontinue dans le temps, ce qui a permis de mobiliser différentes saisons et divers moments de la journée. Elle s'est limitée, pour cette même raison, soit aux marquages physiques observables au-delà du temps passé sur site (jours ouvrés, heures de travail), soit aux événements ayant fait l'objet d'un enregistrement quelconque par les habitants (photographies, interviews dans la presse, vidéos). Du fait de ces contraintes, les occupations plus informelles et/ou non médiatisées, comme les pratiques sportives par exemple, n'ont pas été prises en compte.

Figure 1. Les trois grands ensembles étudiés, la cité de l'Hers, Ancely, les Mazades

Représentation schématique des espaces intermédiaires et cartographie des appropriations habitantes.

Source : Audrey Courbebaisse, 2019 et Justine Gaillard, 2020.

7 Les trois grands ensembles sélectionnés ont été choisis pour la présence, en leur sein, de nombreuses appropriations habitantes, permises, entre autres, par le statut mixte privé-public de chacune des opérations et une proportion dominante de propriétaires occupants[7].

8 La cité de l'Hers comporte 310 logements et a été construite en 1953 par l'architecte Paul de Noyers pour la Sotocogi, une société immobilière privée. Dans les années 2010, 180 logements ont été rachetés par le bailleur social Promologis, donnant au grand ensemble son actuel statut mixte. La cité de l'Hers est conçue sur le modèle des cités-jardins de la première moitié du XX^{e} siècle. Elle rassemble près de 80 bâtiments n'excédant pas le R+2, implantés selon une orientation est-ouest, dans le sens de la pente du terrain et surplombant la vallée de l'Hers. Les petites unités de logements sont disposées en quinconce, en bande ou en rangée, de telle sorte que le vide qu'elles délimitent est un entre-deux collectif partagé appartenant à la copropriété. Environ 46,3 % des habitants sont des propriétaires résidents, soit un peu plus que la part moyenne de la métropole toulousaine (42,5 %[8]).

Figure 2. Espaces intermédiaires formés par la disposition du bâti à la cité de l'Hers

Source : Audrey Courbebaisse, 2013.

9 Les grands ensembles Ancely et les Mazades, 767 et 785 logements, ont tous deux été construits pour la Société coopérative HLM de la Haute-Garonne, le premier par l'architecte Henri Brunerie entre 1963 et 1973 et le second par Jean Montier, Édouard Weiler et Pierre Pujol entre 1958 et 1970. Leur statut de coopérative liait les habitants entre eux par un contrat de location-coopérative. La plupart d'entre eux ont pu acheter leur logement dans les années 1970. Aujourd'hui, 60 logements à Ancely et 149 logements aux Mazades sont toujours la propriété du bailleur social les Chalets. Les deux grands ensembles sont caractérisés par un taux important de propriétaires occupants : 63,4 % à Ancely et 59,6 % aux Mazades[9]. Le grand ensemble Ancely se distingue par un environnement paysager remarquable[10], à la confluence du Touch et de la Garonne. Ses logements sont regroupés en bandes d'immeubles allant du R+2 au R+6, étagées dans la pente.

Figure 3. Espaces intermédiaires formés par la disposition du bâti dans un terrain à forte déclivité à Ancely

Source : Audrey Courbebaisse, 2014.

10 Le grand ensemble des Mazades, le plus urbain de tous par la densité du tissu bâti environnant, la diversité des équipements et des commerces et la proximité du centre historique de Toulouse, s'organise quant à lui sur deux grands axes orthogonaux de circulation automobile dont le croisement est marqué par une tour de 19 étages et un centre culturel et social au rayonnement métropolitain. La séparation des piétons et des voitures, la continuité des portiques en rez-de-chaussée des immeubles, la simplicité des modénatures de façade participent d'une esthétique moderniste.

11 Les trois grands ensembles ici considérés possèdent des espaces intermédiaires variés en nombre et en qualité, qui ont tous été pensés par l'architecte dès l'origine du projet (Courbebaisse, 2018).

Figure 4. Espaces intermédiaires formés par la répétition des portiques ouverts sur des espaces paysagers aux Mazades

Source : Audrey Courbebaisse, 2014.

Les espaces intermédiaires des grands ensembles

12 Les espaces intermédiaires, espaces non bâtis ou « espaces libres » (Hatzfeld et Moutton, 2006) sont caractéristiques des grands ensembles de logements construits au XX^{e} siècle. Ils sont une application directe des principes du modernisme qui encourageaient la libération du sol, la séparation des voitures et des piétons et l'autonomisation des immeubles par rapport à la voirie. Ils sont une composante du projet initial des grands ensembles. Qualifiés d'homogènes et d'anisotropes (Fortin, 2001), ils sont pourtant dimensionnés pour la quantité de lumière et d'air potentiellement véhiculée. Ces espaces sont souvent dessinés avec attention par les architectes concepteurs, voire par des paysagistes (Blanchon, 2007), qui, s'appuyant sur la topographie naturelle du site ou sur une topographie créée, imaginent des ambiances paysagères variées[11], des alignements d'arbres, des placettes, des promontoires, des cheminements. Les espaces intermédiaires s'étendent de la façade de l'immeuble jusqu'au domaine public. Ils sont conçus comme des espaces privés mais ouverts, libres d'accès à tous ceux qui n'habitent pas le grand ensemble et sont le support d'usages variés : jeux d'enfants, étendoirs à linge, promenades, jardins ouvriers, terrains de sport, etc. Aussi, dans des quartiers aujourd'hui densifiés, les grands ensembles restés ouverts (beaucoup d'entre eux ont été résidentialisés) sont-ils de véritables ressources pour les habitants des quartiers. En même temps, cette ambiguïté statutaire des espaces intermédiaires est source de conflits au sein des copropriétés où le droit d'usage et l'entretien des communs font question. Ces espaces sont aussi confrontés à un certain nombre de problèmes plus souvent médiatisés que leurs qualités paysagères : stationnements abusifs, squats pour dealers, dégradations...

13 Enfin, et c'est ce qui nous intéresse plus particulièrement dans cet article, les espaces intermédiaires sont le support d'un certain nombre d'appropriations matérielles dont l'analyse permet non seulement de qualifier le lien des habitants au « grand ensemble comme paysage » (Pinson, 2000) mais aussi de questionner la dimension politique de leur engagement.

L'appropriation de l'espace

14 Par appropriation de l'espace, nous comprenons un ensemble de pratiques mettant en lien un individu et un lieu (notion de propriété qui peut être d'ordre moral, psychologique, affectif et parfois aussi juridique) mais aussi le processus par lequel une personne devient actrice et créative sur le territoire qu'elle habite (Serfaty-Garzon, 2002 ; Segaud 2010). À ce propos, Marion Segaud *(ibid.)* distingue la *compétence*, c'est-à-

dire la capacité de chacun à développer des pratiques d'appropriation, et la *performance*, c'est-à-dire les pratiques effectives. Daniel Pinson (1993), citant Henri Lefebvre, renvoie, quant à lui, à une poïétique habitante :

> « Même le quotidien le plus dérisoire garde une trace de grandeur et de poésie spontanée... Les objets de bon et de mauvais goût, saturant ou non l'espace de l'habitation, formant ou non systèmes, jusqu'aux plus affreux bibelots sont la dérisoire poésie que l'être humain se donne pour ne pas cesser d'être poète. » (Lefebvre, 1970, cité par Pinson, 1993.)

Ainsi « l'appropriation n'est pas un sous-produit mais l'aventure même de l'habiter » (Serfaty-Garzon, 2002, p. 29) et habiter est *nécessairement* une appropriation de l'espace. Par cette action sur l'espace, l'habitant fait paysage avec lui. Il n'est plus simplement consommateur mais interagit et participe à la construction du paysage en tant qu'entité relationnelle, sensible et symbolique, entre individus, groupes, sociétés et leurs environnements, en tant que manière d'être au monde et d'y participer (Sansot, 1976 ; Besse, 2013). Les appropriations témoignent ainsi d'un « besoin viscéral de leurs concepteurs d'habiter poétiquement le monde tout en matérialisant un rapport dynamique et spontané de l'homme au paysage » (Villela-Petit, 1976).

15 Dans les grands ensembles, « lieu et sujet créateur sont étroitement connexes », les espaces intermédiaires, par leurs formes caractéristiques et particulières, participent, comme nous le verrons, des actes créateurs des habitants. Ainsi, le processus d'appropriation renvoie au « processus du paysage qui n'élabore pas des objets, mais des relations » (Venturi Ferriolo, 2009). L'intervention de l'habitant vient modifier la situation initiale, tout en s'appuyant sur les possibilités du lieu pour opérer cette transformation, comme nous le verrons plus loin.

16 Différents types d'appropriation de l'espace ont été identifiés (Segaud *et al.*, 2002) entre, d'une part, des appropriations matérielles et, d'autre part, des appropriations idéelles ou symboliques qui renvoient davantage à des questions identitaires et existentielles. Nous nous intéressons surtout aux premières, même si, comme le montrent Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, les deux sont souvent liées, l'appropriation symbolique/identitaire d'un lieu suppose « sa pratique concrète, régulière et démonstrative » (Ripoll et Veschambre, 2006).

17 Pour analyser les appropriations dans les grands ensembles toulousains, nous partons du cadre théorique proposé par la littérature de la psychologie de l'environnement qui met au cœur de la notion les concepts d'identité, de marquage et de contrôle.

Identité[12], marquage et contrôle : analyser l'appropriation

18 Pour analyser les appropriations, il convient d'abord de distinguer celles qui répondent d'une action individuelle et celles qui répondent d'une initiative collective. Par appropriation individuelle, nous entendons la prise de possession, par un individu, d'une partie de l'espace collectif par le stationnement de sa voiture, l'installation d'un décor quelconque, la pratique d'une activité individuelle.

19 L'appropriation collective renvoie à la même prise de possession de l'espace collectif mais par un groupe de personnes ou par une association pour, notamment, l'installation d'un jardin partagé, l'organisation d'actions militantes ou de moments conviviaux. Dans les deux cas, l'appropriation modifie les rapports d'occupation de l'espace collectif. Ces pratiques ne sont ni gratuites ni anodines. Elles sont une prise de

risque par l'habitant qui fait sien une partie de l'espace collectif du grand ensemble. Elles sont la négociation plus ou moins tacite d'un sol collectif qui ne lui appartient que collectivement. Elles remettent en cause l'équilibre des statuts juridiques définis dans le règlement de copropriété. Nous nous interrogeons sur les raisons de ces occupations. Toutes les appropriations individuelles ne sont pas forcément politiques mais l'on peut penser que sous certaines conditions, ces appropriations tombent dans le champ du politique. Fabrice Ripoll (2004) montre bien à quel point, par exemple, dès lors qu'elle relève du détournement, toute pratique (individuelle et collective) est action contestataire et, par extension, nous supposons politique. Dans les espaces intermédiaires des grands ensembles, le détournement des limites, du statut (privé, collectif) mais aussi de l'usage (lorsqu'un résident gare sa voiture sur un espace non dédié par exemple), affecte les relations aux autres et les rapports d'occupation de l'espace, préalablement définis de manière légale par le règlement de copropriété ou de manière plus nuancée et plus ou moins exprimée par les habitants eux-mêmes. D'autres dimensions présentes dans les appropriations individuelles participent aussi de ces changements de rapports. L'ostentation des marquages, par exemple, témoigne d'une volonté d'affichage, de partage avec les autres. Les occupations physiques attirent le regard et peuvent interpeller lorsqu'elles ne correspondent pas à ce qui est tacitement toléré par le groupe (vélo ou scooter « ventouse » par exemple). Cette tolérance s'appuie sur un consensus plus ou moins formalisé par le groupe, qui peut prendre la forme de débats en conseils syndicaux ou en assemblées générales des copropriétaires ou est juste le fait de discussions informelles entre des groupes d'habitants.

20 Ces indices (détournement, ostentation, consensus...) nous incitent à faire l'hypothèse que l'appropriation individuelle peut constituer un acte pensé et un positionnement affiché par rapport au collectif dans ses dimensions spatiale et sociale. C'est dans ce rapport aux autres et au collectif que se situe la dimension politique, comme définie en introduction de cet article. En cela, nous comprenons que les appropriations collectives et, sous certaines conditions, les appropriations individuelles, peuvent avoir une dimension politique.

21 La notion de *marquage,* par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité, est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation. Le marquage nous amène à questionner la nature et les logiques des appropriations dans une double visée spatio-temporelle. En effet, il s'agit dans un premier temps d'interroger les supports spatiaux propices à l'appropriation. En cela, tous les espaces ne se valent pas et certains espaces, parfois associés à des pratiques ou à des usages, sont plus propices que d'autres à l'appropriation. Dans un second temps, la question du marquage nous amène à distinguer des temporalités différentes dans les appropriations, selon que celles-ci sont permanentes, temporaires (ou saisonnières) ou éphémères.

22 Enfin, la notion de *contrôle* ou de maîtrise des lieux est l'indice des enjeux sous-jacents de l'appropriation. Elle nous conduit à l'identification d'un ou des acteurs à l'origine de ces pratiques et au système de valeurs auquel il(s) se rattache(nt), objet de la troisième partie de l'article.

L'espace comme support de revendications politiques

Les lieux et les temps de l'appropriation

23 Comme nous l'avons vu, la notion de marquage, propre à l'appropriation matérielle, nous amène à interroger les formes et les conditions spatiales des appropriations. Trois types de lieux se sont révélés particulièrement propices aux appropriations habitantes : les espaces délimités, les éléments d'accompagnement et les configurations bâties peu denses.

24 Les espaces délimités concernent toutes les surfaces, coins et recoins se démarquant de l'espace libre et ouvert, que ce soit par la matérialité de leur surface ou par la présence de limites bâties. Il peut s'agir de plates-bandes, de carrés engazonnés, de terre-pleins, de paliers d'escaliers ou d'entrées d'immeubles souvent signalées par la présence d'un élément de protection (auvent, avancée des balcons). On trouve dans ces espaces toutes sortes d'objets, plantes en pot ou jardinières, outils de jardinage, objets de décoration, mobilier de jardin. Ces éléments sont parfois fixes (plantations en pleine terre) et parfois mobiles, se déplaçant au gré des saisons et des envies. Les appropriations ne varient que peu en fonction de la matérialité de la surface. Par exemple, on peut trouver des plantes en pot aussi bien sur des surfaces engazonnées que sur des surfaces bitumées. Cette autonomie de l'appropriation par rapport à la nature de la surface donne plus de flexibilité et de liberté à l'habitant dans le temps. C'est le cas à la cité de l'Hers où l'été, les habitants sortent leur mobilier de jardin (y compris des piscines hors-sol pour certains) et étalent leurs plantes en pot sur les espaces engazonnés de la copropriété, et l'hiver, les rentrent et ou les mettent à l'abri. Il est intéressant de noter que le positionnement de ces pots sur les surfaces minérales renforce le flou des limites entre le parc collectif (végétal) et les terrasses individuelles (minérales). En intégrant le végétal à la surface minérale, les arrangements floraux adoucissent la séparation entre l'espace collectif et l'espace privé et introduisent une continuité végétale horizontale entre les deux.

Figure 5. Variations des appropriations en été et en hiver à la cité de l'Hers

Source : Justine Gaillard, 2020.

25 Les éléments d'accompagnement se déclinent en clôtures, murs et murets, marches d'escalier ou pieds de façade sur/contre lesquels les appropriations s'adossent et s'appuient. Les éléments les plus investis par les habitants sont incontestablement les pieds de façade. Lorsque ceux-ci sont constitués d'une bande de pleine terre, on y

trouve des plantations sous forme d'arbustes ou de plantes vivaces, des haies monospécifiques de buis ou de laurier, faciles d'entretien mais aussi des plantes aromatiques, des fleurs, des bulbes, des plantes grasses, voire des légumes dont l'entretien est plus exigeant. La présence de plantes à l'année est la preuve d'une pratique du jardinage active et régulière par les habitants.

Figure 6. Jardinage en pied de façades à Ancely

Source : Christian Barani 2020.

26 Les escaliers extérieurs sont aussi très utilisés par les habitants qui disposent des pots en bout de marche, ou des jardinières suspendues aux garde-corps. À Ancely où le terrain est fortement accidenté, les escaliers permettent une mise à distance entre la rue et les entrées des immeubles et acquièrent ainsi un statut plus privatif qui facilite les appropriations. Les habitants s'appuient alors sur la déclivité et l'aménagement du terrain en paliers successifs, pour étirer l'espace disponible à l'appropriation. Le recouvrement des murs, des murets et des garde-corps par des éléments floraux crée un enchevêtrement entre minéral et végétal et renforce ainsi encore un peu plus la continuité verticale de l'aménagement pensé par l'architecte concepteur.

Figure 7. Le dénivelé du terrain et la mise à distance des entrées sont propices aux appropriations

Source : Audrey Courbebaisse, 2020.

27 Les murs et les murets, ne nécessitant aucun système d'accroche ou de suspension, sont des supports encore plus immédiats. Quelle que soit leur hauteur, ils constituent une limite dans l'espace. En venant s'aligner au pied de ces derniers, les plantations n'entrent donc pas en conflit avec d'autres usages et notamment avec la circulation. Elles permettent d'agrémenter le mur sans contrarier la fonction de ce dernier. Placées en hauteur, les plantes se trouvent préservées des animaux et du piétinement. Nous pouvons également lire à travers ces marquages des tentatives de continuité, d'extension du parc vers des supports bâtis verticaux. Encore une fois, les habitants, tout en s'appuyant sur des supports existants disponibles, modifient le paysage existant en détournant l'usage élémentaire des éléments bâtis et en modifiant les rapports entre intérieur/extérieur, entre végétal/minéral.

Figure 8. Les murs et les murets supports d'appropriation à Ancely

Source : Justine Gaillard, 2020.

28 Enfin, certaines configurations bâties facilitent l'appropriation habitante, notamment le gabarit et la forme des immeubles. Aux Mazades par exemple, les pratiques de jardinage se concentrent sur les immeubles inférieurs à 5 étages. Les abords des barres

de logements les plus hautes et de la tour ne sont pas appropriés. La morphologie en L ou à redents de certains bâtiments est également plus propice à l'appropriation. Ces configurations permettent de mieux distinguer les espaces, de les protéger et de les délimiter. À la cité de l'Hers, les redents formés par l'avancée de certains bâtiments par rapport à l'alignement général sont systématiquement occupés par les habitants, souvent par des plantations mais également utilisés comme lieu de stockage ou comme terrasse. En hiver les redents peuvent servir à abriter les plantations. Ils sont plutôt encombrés et peu praticables. En été, les plantations sont déplacées en dehors de la surface cimentée, parfois même placées sur la surface engazonnée, ce qui permet d'étendre l'espace approprié et de le délimiter.

Figure 9. Les redents, servant d'appui pour les appropriations individuelles

Source : Justine Gaillard, 2020.

29 Il est intéressant de constater que les appropriations individuelles et collectives ne privilégient pas les mêmes espaces.

30 Les initiatives collectives se trouvent le plus souvent à proximité de flux importants ou des équipements collectifs pour des raisons d'accès mais aussi de visibilité. C'est le cas aux Mazades, où le jardin partagé a été installé le long d'un axe principal et au carrefour d'une des avenues délimitant le grand ensemble, non loin du Centre culturel et social. L'association Partageons les jardins à l'initiative du jardin partagé des Mazades cherchait volontairement une position de visibilité et d'accès au plus grand nombre. Ainsi positionné, il peut donner envie à d'*autres* habitants de participer. Sa bonne visibilité le protège aussi, dans une certaine mesure, des dégradations. C'est dans ce sens que les jardinières en béton réinvesties par les habitants dans le cadre de l'action « Adopte une plante[13] » ont été installées le long des allées piétonnes du grand ensemble et devant l'entrée du Centre culturel et social. C'est à Ancely que l'on dénombre le plus d'appropriations collectives et c'est aussi le grand ensemble disposant du plus grand nombre d'équipements culturels, éducatifs et de commerces.

31 Au contraire, les initiatives individuelles s'éloignent des lieux de passage trop fréquentés pour rechercher plus d'intimité, à l'exception des marquages aux abords des entrées d'immeubles dont nous reparlerons. À la cité de l'Hers par exemple, les pieds de façade aménagés par les habitants en petits jardins ou en terrasses privatives ne sont pas visibles depuis les voies de circulation automobile. On ne peut les voir qu'en s'aventurant à pied, entre les immeubles. De la même manière aux Mazades, les appropriations individuelles les plus nombreuses sont situées le long des façades du seul immeuble ayant fait l'objet d'une résidentialisation. Elles sont donc positionnées dans un espace clos dont l'accès est réservé aux habitants de l'immeuble.

32 En conclusion, certains espaces, éléments supports et configurations bâties sont plus propices aux appropriations habitantes. Ils ont en commun de permettre un plus grand

contrôle de l'espace, soit dans le sens d'une visibilité accrue soit dans le sens, au contraire, d'un repli vers l'intime, mais également de stimuler la créativité des habitants.

Embellissement et entretien de l'espace : (sur)veiller le grand ensemble

33 Pour reprendre les propos de Jean-Marc Besse (2013), *occuper* le lieu, c'est *s'occuper* du lieu.

> « Habiter, c'est entretenir les lieux. On ne parvient pas à habiter les lieux si l'on n'arrive pas à les maintenir en bon état. » (*Ibid.*, p. 21.)

De ce point de vue, poser quelques pots de fleurs sur son devant de porte, veiller à ce qu'il soit toujours propre est déjà une action de l'habiter et une implication dans le collectif. En effet, bien qu'individuelles, ces appropriations mobilisent, comme nous l'avons vu plus haut, des dimensions qui renvoient au collectif (ostentation, consensus, détournement). Elles servent le groupe, ici la copropriété, dans le sens d'un intérêt général mais aussi d'une conformité avec la norme implicite de celui-ci. Par ces pratiques, les habitants montrent que *leur* grand ensemble est bien entretenu (sous-entendu, bien habité), qu'il échappe au modèle sociospatial du grand ensemble en perdition, qu'il se distingue des autres cités toulousaines.

Négociation des limites avec l'intime : agrandissement du chez-soi

34 Les espaces intermédiaires de seuil, d'entrée, de pied de façade sont des espaces de négociation entre le privé et le public – ou le collectif –, entre l'intérieur et l'extérieur, des points de contact entre l'immeuble comme groupement d'individualités et le sol collectif. Par leurs appropriations, les habitants bouleversent cette séparation franche entre le privé et le public. L'espace binaire est remplacé par un enchevêtrement d'espaces, intermédiaires entre l'intime et le public.

35 Habiter le rez-de-chaussée redevient alors possible. Les plantations en pied de façade permettent une mise à distance physique et visuelle des façades et des fenêtres des logements. C'est d'ailleurs en pied de façade que l'on trouve le plus souvent les épineux ou des arbustes persistants, trop épais pour être franchis. Dans d'autres cas, c'est la présence d'un élément support, mur ou muret, qui permet d'étendre son logement. C'est le cas à Ancely, où madame T, profitant du mur de la rampe d'accès au parking souterrain, a étendu son logement sur l'extérieur par la création d'un jardin privatif sur l'espace collectif. Or, madame T ne possède pas d'accès direct depuis son logement, elle doit passer par les parties communes puis contourner l'immeuble pour se rendre dans son jardin.

Figure 10. Le jardin de madame T. à Ancely

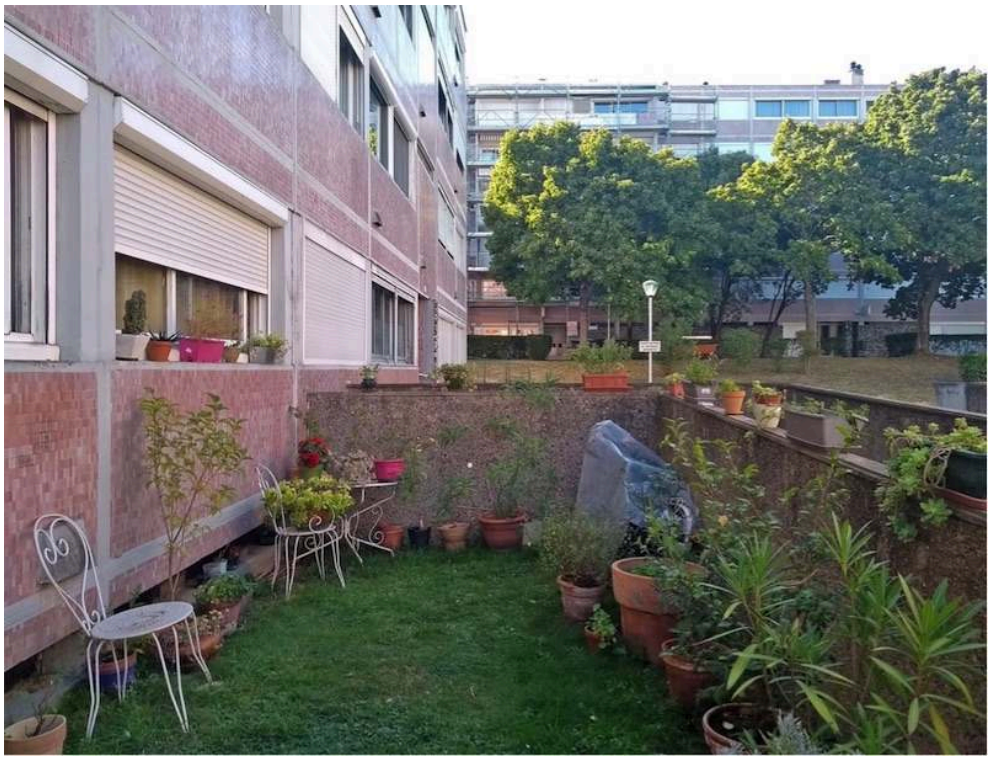

Espace collectif privatisé grâce au mur de la rampe d'accès au parking souterrain.
Source : Audrey Courbebaisse, 2018.

36 À la cité de l'Hers, les habitants des rez-de-chaussée détournent eux aussi la limite entre le dedans et le dehors de leur logement par le dépôt de plantes en pot et parfois d'un mobilier de jardin. Le détournement transforme la limite ténue et fixe, constituée par la façade, en une surface dont l'épaisseur varie, comme nous l'avons vu, au gré des saisons et des envies.

37 Cette négociation avec l'intime se manifeste également dans les variations des appropriations entre l'avant et l'arrière des bâtiments. À l'avant des bâtiments, associé à l'espace d'entrée et de cheminement en lien direct avec les voies de circulation, les initiatives sont ponctuelles et ont plutôt une fonction de représentation. Elles sont aussi anonymes et d'esthétique plutôt sobre. Il s'agit essentiellement de plantes en pot qui agrémentent les entrées, les escaliers, les rebords de fenêtres. À l'arrière des bâtiments, moins exposé au passage et au vis-à-vis, les surfaces d'appropriation sont plus étendues et le nombre d'objets disposés plus important et varié. On y trouve le linge qui sèche, du mobilier de jardin, des jeux pour enfants, des vélos et même, parfois, une piscine gonflable.

Figure 11. Variations dans les appropriations des façades avant et arrière à la cité de l'Hers

Source : Audrey Courbebaisse, 2016.

L'occupation positive pour protéger son territoire

38 La troisième logique identifiée renvoie à la notion d'espace défendable et à la prévention du crime par l'aménagement urbain (Serfaty-Garzon, 2002). Pour certains, l'appropriation de l'espace permet de chasser les activités illicites comme le trafic de drogue ou la dégradation et d'éloigner ainsi les sources d'insécurité. Cette occupation à connotation positive prend différentes formes, plus ou moins durables. Aux Mazades, les habitants, avec l'association Partageons les jardins, ont installé un jardin partagé dans l'ancien minigolf du grand ensemble, lieu squatté par les dealers. Depuis la reconversion du minigolf et grâce à l'accompagnement du Centre culturel et social pour faire vivre les initiatives d'appropriation par le jardinage dans le grand ensemble, le trafic de drogue a disparu.

39 À Ancely, un petit groupe d'habitants se mobilise, à l'occasion de l'événement annuel PARK(ing) DAY pour l'occupation positive des aires de stationnement. Confrontés depuis l'arrivée du tramway en 2010 à la saturation des aires de stationnement du grand ensemble par des personnes extérieures (utilisant le grand ensemble comme parking-relais gratuit), les habitants d'Ancely ont décidé d'occuper symboliquement l'espace pour dénoncer la privatisation de l'espace collectif par la voiture et transformer temporairement ces lieux bitumés en « espaces végétalisés, artistiques et conviviaux[14] ». Pendant un week-end, les habitants s'approprient les places de parking de la résidence en y installant des plantes en pot, des fauteuils, des parasols et en organisant des activités collectives, cuisine et vente de gâteaux, troc de jouets, jeux, etc.

40 Notons également que peu de dégradations (tags, déchets au sol), voire aucune, n'ont été relevées dans les trois sites étudiés. Devons-nous voir là un effet de l'occupation positive de l'espace ?

Figure 12. L'installation d'un jardin partagé dans l'ancien minigolf des Mazades a permis de chasser les dealers

Source : Audrey Courbebaisse, 2019.

Figure 13. L'occupation des places de parking à Ancely pour redonner vie et convivialité à un espace collectif privatisé par la voiture

Source : Claire Vitorge 2020.

41 En conclusion de cette partie, nous constatons que les appropriations sont loin d'être neutres dans le choix des conditions spatiales propices à la cohabitation. Par

l'occupation de l'espace collectif, ces appropriations sont toutes une négociation des habitants-acteurs avec l'autre, avec les autres, avec la copropriété.

Trois manières de faire paysage avec les espaces intermédiaires du grand ensemble

42 Dans les parties précédentes, nous avons vu différentes formes que pouvait prendre l'appropriation de l'espace par les habitants et quelques conditions qui légitimaient la dimension politique de celle-ci. Pour le moment, ces habitants ont été englobés dans un tout « habitants » indéfini. S'il n'est pas évident de qualifier ces habitants-acteurs, nous savons que les logiques d'appropriation sous-jacentes sont éminemment liées à l'identité sociale des acteurs engagés. Le lien semble clair entre la forme des appropriations, en tant que terrain d'expression de soi et de ses convictions profondes (Serfaty-Garzon, 2002), et le système de valeurs sous-jacent : « Je m'approprie ce à quoi j'aime m'identifier, ce que je consens à reconnaître comme mien » (Sansot, 1976), *ce à quoi je tiens*. Ainsi, nous utilisons le mot « valeur » d'une manière générique, pour signifier ce qui importe pour les habitants et ce qui peut motiver leurs actions. Bien sûr, il convient de prendre quelques précautions avec cette définition. En effet, celle-ci s'appuie sur une hypothèse de rationalisation des pratiques habitantes et des valeurs qui leur sont associées. Ainsi, même si ces valeurs ont pu être *exprimées* par les habitants eux-mêmes en entretien ou *révélées* par leurs pratiques sur site, elles ne sont pas directement observables et, de ce fait, restent une interprétation possible parmi d'autres.

43 Sur la base des discours des habitants et de nos observations, nous proposons une typologie des manières de faire paysage avec le grand ensemble, déclinée en trois groupes d'habitants que nous qualifions de gardiens, militants, hédonistes.

Figure 14. Les trois catégories d'habitants, leurs appropriations et les valeurs ayant pu motiver leurs actions

Habitants	Type d'appropriations	Lieux appropriés	Valeurs sous-jacentes
Habitants-gardiens	individuelle permanente ou saisonnière exclusive, défensive embellissement, entretien	espaces collectifs visibles délimités : seuils, entrées, escaliers, murs, pieds de façades	l'espace comme bien commun, contrôle d'un entre soi l'espace est l'objet de l'engagement
Habitants-militants	collective éphémère, ponctuelle, saisonnière non-exclusive, offensive occupation militante et conviviale, jardins partagés et compost	espaces collectifs visibles ouverts : parc, aire de jeux, de stationnement, abords équipements publics	protection de l'environnement, convivialité et vivre ensemble l'espace est le support de l'engagement
Habitants-hédonistes	individuelle permanente ou saisonnière exclusive, statu-quo décoration, installation de mobilier de jardin, de plantes	espaces collectifs visibles ouverts : parc, aire de jeux, de stationnement, abords équipements publics	individualisation, protection, bien-être, redéfinition des limites avec l'intime

Les habitants-gardiens des valeurs historiques du grand ensemble

44 Ce groupe se définit par rapport à l'espace-temps du grand ensemble lui-même. Il est constitué par une majorité de primo-arrivants réunis par la construction du grand ensemble dans les années 1960. La plupart de ces habitants ont plus de 65 ans, sont

retraités et propriétaires de leur logement. Pour ces habitants, l'occupation d'un logement et la jouissance des espaces extérieurs du grand ensemble constituent un acquis social en même temps qu'un choix personnel délibéré. Dans le cas d'Ancely et des Mazades, les habitants n'avaient pas, à l'origine, la vocation à devenir propriétaires. C'est la réorientation des politiques publiques en faveur de l'accession à la propriété individuelle dans les années 1970 qui provoque la dissolution des coopératives et propose aux habitants l'achat de leur logement[15]. Par un contrat de location-coopérative incluant une participation financière et humaine, ils se positionnent dès l'origine en faveur du collectif et des valeurs de partage, de mutualisation, de militantisme, ce qu'ils nomment eux-mêmes leur « patrimoine social ». La plupart sont d'ailleurs politisés, engagés dans des mouvements de gauche, voire d'extrême gauche. Le sol est un bien commun que chacun se doit d'entretenir et de chérir. En effet, les dimensions d'entretien et d'embellissement sont au cœur de leurs pratiques, associées aux appropriations les plus visibles mais aussi les plus délimitées, autour d'une cage d'escalier, devant une entrée d'immeuble, le long des pieds de façade, aux bords d'un chemin d'accès ou d'un escalier. Cette forme d'appropriation est symptomatique de la nature de l'engagement. Par leurs actions, les habitants-gardiens sont fidèles à l'espace collectif comme bien commun, un espace pour tous, et participent à ce que cet espace renvoie une image positive de la communauté. La plupart de ces habitants sont également investis dans l'administration de la copropriété (par exemple, monsieur G, 91 ans, est président du conseil syndical des Mazades depuis 40 ans), et dans les associations attachées à la qualité de vie dans la copropriété[16].

45 Derrière leurs appropriations qui défendent la qualité de vie et de l'environnement, se cache aussi le désir d'un entre-soi. Par l'occupation de l'espace, qui n'obéit d'ailleurs à aucune règle officielle ou collective mais fait plutôt l'objet d'un accord tacite entre les habitants et la copropriété, les gardiens (sur)veillent l'espace collectif, le maintiennent en état (sous-entendu dans un même état). Ils protègent leur patrimoine du changement. Lors de l'évocation de l'évolution et du devenir du quartier, le discours est unanime. L'urbanisation récente des parcelles mitoyennes du grand ensemble, la saturation prévisible de ses équipements, les nouvelles opérations ne s'accompagnant d'aucun équipement scolaire ni socioculturel, le renouvellement de la population sont autant de transformations vues comme des agressions de l'intégrité du « petit village » et un risque de dégradation de l'espace collectif. C'est donc *aussi* dans un contexte de remise en question des limites physiques du grand ensemble et de son identité propre que le groupe se définit. D'une part, en « occupant le terrain », les habitants choisissent de se rendre présents à l'autre (celui qui n'est pas encore connu), de montrer qu'il n'y a pas de place pour ceux qui n'appartiendraient pas à la communauté. D'autre part, par le soin (entretien, embellissement) qu'ils apportent aux espaces collectifs, ils réaffirment les qualités paysagères initiales du grand ensemble. Révélée par le contexte d'incertitude et de changement pesant sur le quartier, cette action défensive des habitants-gardiens prend alors une dimension politique forte.

46 Dans ces appropriations, l'espace intermédiaire du grand ensemble se veut l'objet même de la revendication, une sorte d'« objet totem » (Boyer, 2011). Il est à la fois un lieu en tant que tel, une représentation symbolique du grand ensemble en tant que forme urbaine ouverte et d'un modèle sociospatial historiquement défini dans lequel l'espace extérieur est collectif. Il incarne les valeurs humanistes sous-jacentes à la construction du grand ensemble et à la communauté habitante ayant participé

(socialement) à cette dernière. En cela, il représente un héritage physique et social à transmettre, en l'état, aux générations futures.

Les habitants-militants pour des valeurs écologiques

47 Contrairement aux habitants-gardiens, les appropriations des habitants-militants se veulent plutôt offensives et non « exclusives » (Ripoll, 2004). Elles semblent défendre la convivialité et l'inclusion en étant associées à des moments de partage ouverts à tous[17]. Ce sont les habitants-militants qui sont à l'initiative de la plupart des repas et des activités partagées au sein du quartier. Ces événements rassemblent aussi bien des habitants-militants que des connaissances et des voisins du quartier ne résidant pas dans le grand ensemble. Ce second groupe est composé de couples bi-actifs de 30-40 ans, avec enfants en bas âge ou jeunes adolescents, arrivés dans le grand ensemble à partir des années 2010. Les personnes rencontrées semblent partager un sens aigu de la crise environnementale et des valeurs sous-jacentes d'écologie, de vivre ensemble et de convivialité, qui dépassent l'échelle spatiotemporelle du grand ensemble. Certains d'entre eux sont d'ailleurs investis dans des associations militantes extérieures au quartier comme madame V (40 ans), militante au sein de l'association 2pieds2roues, pour un plus juste partage de l'espace public entre automobilistes et cyclopiétons ; madame T (34 ans), présidente de l'association Partageons les jardins, qui a permis l'installation du jardin partagé aux Mazades et dans bien d'autres quartiers toulousains. Leur engagement est plus proche d'un engagement sociétal, indépendamment de leur présence dans le grand ensemble. Pourtant, leurs revendications trouvent dans l'espace intermédiaire un terrain d'expression. Leurs appropriations sont plutôt éphémères et prennent place dans les lieux jouant d'une ambiguïté de statut entre collectif et public. Pour ces ménages, moins attachés à la forme historique du grand ensemble car arrivés plus tardivement, les espaces collectifs choisis sont symptomatiques d'un engagement sociétal davantage orienté vers l'extérieur que vers la communauté habitante. Les lieux choisis sont donc volontairement ouverts sur la ville, voire pratiqués par d'autres résidents que ceux du grand ensemble. C'est le cas à Ancely, où un petit groupe d'habitants-militants investissent les places de stationnement pour dénoncer la privatisation de l'espace par les automobilistes. C'est le cas aux Mazades où l'ancien minigolf mais aussi les chemins d'accès aux entrées des immeubles sont récupérés par les habitants-militants pour la plantation de légumes et de plantes mellifères. Dans ces projets, les espaces intermédiaires sont le moyen de porter leurs revendications.

Figure 15. Recherche de la convivialité par les habitants-militants à Ancely

Source : Christian Barani, 2020.

L'habitant-hédoniste cultivant les valeurs de bien vivre chez soi

48 Nous observons une dernière catégorie d'habitants impliqués dans les appropriations présentées. L'âge et le statut d'occupation de ces habitants varient. Leurs appropriations sont éminemment individualistes dans le sens où elles viennent prendre une partie de l'espace collectif pour mieux asseoir leur individualité. Ces appropriations sont strictement individuelles et choisissent les lieux les moins visibles du grand ensemble. Elles servent à construire ou à augmenter l'intimité du logement habité. L'espace est utilisé pour entreposer, se reposer, comme prolongement du chez-soi sans que ces pratiques aient fait l'objet d'un consentement (même tacite comme c'est le cas chez les habitants-gardiens) de la part du collectif. Nous pensons que ces actions, si peu visibles soient-elles, ont un « effet placebo » sur le collectif grand ensemble. Par cette récupération de l'espace collectif, les habitants-hédonistes montrent qu'ils sont bien dans leur lieu de vie, qu'ils occupent l'espace dont ils régulent eux-mêmes les différents niveaux d'intimité. Par leurs occupations, ils renvoient donc une certaine image du grand ensemble et de l'espace collectif avec lequel ils font *malgré tout* paysage. Ils acceptent de jouer le jeu du grand ensemble et d'habiter aussi cet espace intermédiaire non défini. Ici, ce dernier est aussi un moyen, mais plus intériorisé, de régulation de l'intime et des limites entre dedans et dehors.

49 La typologie proposée peut sembler caricaturale mais elle n'est ni stricte ni définitive. On peut trouver des habitants dans l'une et l'autre de ces catégories. Certains ménages pourront à la fois réguler l'intimité du logement en positionnant des plantes en pot devant leurs fenêtres et participer à l'entretien de l'entrée collective de leur immeuble. On peut aussi imaginer que l'appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories peut fluctuer dans le temps, en fonction des circonstances. En revanche, d'après nos observations, rares sont les lieux ou espace-temps où sont présents à la fois l'une et l'autre de ces catégories. Par exemple, malgré la volonté des habitants-militants de rassembler le plus grand nombre de personnes, les événements qui réussissent à réunir les trois catégories d'habitants sont peu nombreux. Et nos observations portent à croire

que les revendications portées par les uns sont parfois antinomiques avec les valeurs des autres. Citons l'exemple d'Ancely où, lors d'un conseil syndical houleux, les habitants-militants se sont vu refuser la création d'un compost par les habitants-gardiens et hédonistes. Les gardiens mettent en avant une possible inconstance dans l'entretien et un abandon progressif du compost par des habitants amenés à déménager et les hédonistes craignent que l'installation d'un compost soit la source de désagréments de toutes sortes. Bien sûr nous pouvons interpréter cette décision collective de plusieurs manières. Mais une piste possible serait un conflit de valeurs entre le conservatisme ou la recherche du confort des uns et le désir de préserver l'environnement des autres. On ne peut pas non plus exclure que cette décision collective relève de représentations, de croyances distinctes et d'aspects plus techniques (de faisabilité, d'entretien) qui ne renvoient pas à un aspect politique.

***

50 En conclusion, cet article avait pour ambition d'interroger la dimension politique des appropriations habitantes dans les espaces intermédiaires des grands ensembles. Derrière la diversité formelle des appropriations et la variété de leurs logiques, une constante émerge, celle d'un positionnement individuel par rapport à un collectif auquel on s'identifie ou s'oppose. L'ensemble des actions exprime, raconte, cristallise un certain rapport à l'espace, mais aussi à l'autre, aux autres, à la société ; en cela, il présente une dimension politique puissante. Ces modes d'agir et d'être produisent (façonnent) un cadre de vie, des paysages dits « quotidiens » qui sont le résultat d'ajustements individuels et collectifs, permanents et renouvelés, informels et spontanés, à leurs milieux de vie.

51 Par ces appropriations, l'espace acquiert une double dimension, « à la fois contraignante et habilitante de l'action politique, l'espace étant considéré non seulement comme un enjeu (ce pour quoi on se bat) mais aussi comme moyen et modalité des mouvements sociaux (ce par quoi on se bat) » (Ripoll, 2004). Nous avons montré le lien de réciprocité entre l'espace et l'engagement des habitants. D'abord, les caractéristiques particulières des espaces intermédiaires de ces grands ensembles permettent une diversité de pratiques que l'on a pu regrouper en trois types de démarches habitantes (gardiens, militants, hédonistes) aux valeurs propres. Ensuite, de par ces appropriations, l'espace devient tantôt objet de revendications, tantôt moyen, soit de régulation de l'individuel par rapport à l'autre, soit d'un engagement sociétal plus large. Dans les trois cas, les habitants mobilisent l'espace intermédiaire des grands ensembles et, grâce à cet espace, les habitants (co)habitent en créateurs (ou poètes), de manière responsable. Ils font paysage avec lui.

52 En outre, si nous pouvons dire que l'espace intermédiaire permet un engagement politique au sein du collectif, ce n'est que sous certaines conditions, à la fois sociales (statut d'occupation, ancienneté de résidence, attachement au quartier, etc.) et spatiales (importance et qualité des espaces verts, perspectives visuelles, différenciation et délimitation des espaces, etc.), réunies dans les trois grands ensembles étudiés.

53 Malheureusement, ces conditions ne sont pas partagées par tous les grands ensembles d'habitations. Des conflits répétés et/ou des espaces exclusivement dédiés et limités à une fonction unique de contrôle peuvent empêcher toute autre forme d'appropriation.

Ailleurs encore, la résidentialisation d'ensembles jusqu'alors ouverts a réduit la liberté et la diversité des appropriations et les espaces y sont réduits à une fonction ornementale. Enfin, si nous avons entrevu l'importance du rôle joué par les acteurs associatifs, il serait intéressant de mieux analyser leurs interactions avec les habitants et les effets sur les pratiques de ces derniers.

54 Il semble donc que les espaces intermédiaires aient un rôle à jouer, de paysage et politique. C'est pourquoi nous pensons qu'il serait pertinent d'y porter une attention accrue tant dans la réhabilitation que dans la construction de nouveaux ensembles d'habitations.

BIBLIOGRAPHIE

Besse, J.-M., *Habiter un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 2013, 250 p.

Blanchon, B., « Pratiques et compétences paysagistes dans les grands ensembles d'habitation, 1945-1975 », *Strates*, n° 13, 2007, 22 p.

Blanchon, B., Delbaere, D., Garleff, J., « Le Paysage dans les ensembles urbains de logements, 1940-1980 », Collectif, *Les Grands Ensembles. Une architecture du XX^e siècle*, Paris, Éditions Carré, 2011, p. 207-239.

Boyer, J., « Sur l'appropriation de l'espace. Études et réflexions spécifiques sur le quartier Sainte-Blandine Confluence », rapport pour l'Agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise, 2011.

Courbebaisse, A., *Toulouse, le sens caché des grands ensembles*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, collection « Architectures », 2018, 304 p.

Courbebaisse, A., « La répétition dans le projet de l'habitation collective. Les grands ensembles de Toulouse », thèse de doctorat en architecture, sous la dir. de Rémi Papillault, ENSA-LRA Toulouse, ED TESC, 2015.

Fortin, J.-P., *Grands Ensembles : l'espace et ses raisons*, Paris, PUCA, 2001, 112 p.

Gaillard, J., « Les initiatives habitantes de jardinage dans les grands ensembles toulousains », mémoire de master en architecture, sous la dir. d'Audrey Courbebaisse, ENSA Toulouse, 2019-2020.

Gourcy, C. de et Pinson, D., « Construire la civilité », dans Haumont, B. et Morel, A., (dir.), *La Société des voisins*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2005, p. 169-184.

Hatzfeld, H., Moutton, Y., *Les Espaces libres, atouts des grands ensembles*, Paris, La Documentation française, 2006, 141 p.

Honnorat, A., « Cohabiter malgré tout. Deux copropriétés résidentielles fragiles (Nîmes) », dans Haumont, B., Morel, A. (dir.), *La Société des voisins*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2005, p. 291-301.

Hoyaux, A.-F., « De la poïesis comme expression et construction des mondes », dans Boissière, A., Fabbri, V., Volvey, A. (dir.), *Activité artistique et spatialité*, Paris, L'Harmattan, collection « Esthétiques », 2008, p. 31-51.

Illich, I., *L'Art d'habiter* (1984), Saint-André de Roquepertuis, Éditions du Linteau, 2016, 21 p.

Lassus, B., *Jardins imaginaires*, Paris, Presses de la connaissance, coll. « Les habitants Paysagistes », 1977, 190 p.

Moley, C., *Les Abords du chez-soi : en quête d'espaces intermédiaires,* Paris, Éditions de La Villette, 2006, 255 p.

Pinson, D., « Les grands ensembles comme paysage », *Cahiers de la Méditerranée,* n° 60, *Paysages urbains (XVIe-XXe siècles)*, t. II, 2000, p. 157-178, URL : https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_2000_num_60_1_1279

Pinson, D., « Dans l'architecture, des gens... : ou les enjeux d'une pensée ethno-architecturale des espaces construits », dans Bauhain, C., *Logiques sociales et Architecture*, Paris, Éditions de La Villette, 1996.

Pinson, D., *Usage et Architecture*, Paris, L'Harmattan, 1993, 190 p.

Ripoll, F., Veschambre, V., « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », dans Séchet, R. et Veschambre, V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 295-304

Ripoll, F., « L'appropriation de l'espace au regard des mouvements sociaux contemporains : quelques réflexions sur les enjeux modalités et ressources de l'action », *ESO*, n° 21, mars 2004.

Salembier, C., « Questionner l'habiter en temps de transition postcommuniste. Du corps au monde. Parcours ethnographique des espaces d'un quartier de Bucarest menacé d'expulsion », thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, UCLouvain, 2015, 585 p.

Sansot, P., « Notes on the concept of Appropriation », dans Serfaty-Garzon, P., *Appropriation of Space*, Strasbourg, université Louis Pasteur, Institut de psychologie sociale, 1976, 650 p.

Segaud, M., *Anthropologie de l'espace, habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2010, 248 p.

Segaud, M., Brun, J., Driant, J.-C., *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, 2002, 451 p.

Serfaty-Garzon, P., « L'Appropriation », dans Segaud, M., Brun, J. et Driant, J.-C., *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 27-30.

Venturi Ferriolo, M., « Bernard Lassus : une pratique démesurable pour le paysage, *Projets de paysage*, n° 1, février 2009, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/bernard_lassus_une_pratique_demesurable_pour_le_paysage

Villela-Petit, M., « Espace approprié, espace appropriant », dans collectif, *Problématique du rapport humain à l'espace : recherche exploratoire*, Paris, Institut de l'environnement, 1976, 212 p.

NOTES

1. Texte de l'appel à articles, « Le paysage au prisme du politique, » renvoyant à ce propos à l'ouvrage de Jean-Marc Besse, *Habiter un monde à mon image* (2013).

2. La poïesis en tant que « technique de symbolisation qui permet à chaque être de réorganiser sa relation au monde, notamment à l'espace, au temps et aux personnes et de lui donner du sens ».

3. « Toulouse, du grand ensemble à la ville durable », sous la direction de Rémi Papillault et Audrey Courbebaisse, programme pluriannuel « Architecture du XX^{e} siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^{e} siècle », BRAUP.

4. Les espaces intermédiaires sont des espaces privatifs (appartenant à la copropriété ou au bailleur social).

5. Méthode de relevés consistant à la transcription dessinée de l'espace vécu sur la base de plans, plans-masses, coupes, élévations. Une quarantaine de relevés ont été réalisés dont une dizaine dans les espaces intermédiaires des grands ensembles.

6. 93 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les habitants au sujet de leurs parcours résidentiels, de leurs rapports aux espaces du logement, des communs et du quartier, d'un éventuel engagement associatif ou collectif dans le grand ensemble. D'autres entretiens plus informels ont eu lieu auprès des syndics de copropriétés et des présidents de conseils syndicaux.

7. Annie Honnorat (2005), dans une étude sur deux copropriétés résidentielles fragiles à Nîmes, montre combien le statut de propriétaire est déterminant dans l'appropriation des lieux.

8. D'après les données de l'Observatoire des copropriétés de l'Agence urbaine de l'agglomération toulousaine (AUAT, 2018).

9. *Ibid.* AUAT, 2018.

10. Une partie du site d'Ancely, dont les berges de la Garonne et de la rivière du Touch, fait l'objet de plusieurs arrêtés de protection, Biotope, Natura 2000, ZNIEFF de types 1 et 2. Le grand ensemble se trouve également situé sur d'anciens vestiges archéologiques dont ceux toujours visibles d'une *natatio* et d'un amphithéâtre gallo-romains. Ces éléments et l'intégration paysagère des immeubles dans le site font partie des critères ayant prévalu à la labellisation « Architecture contemporaine remarquable » du grand ensemble, en juin 2019.

11. Dans les archives des permis de construire, on trouve parfois un plan de plantation avec les essences d'arbres et d'arbustes à utiliser et leur répartition dans le grand ensemble.

12. La notion d'« identité » renvoie ici au statut individuel et/ou collectif des appropriations.

13. Mis en place aux Mazades par l'association Partageons les jardins, le concept « Adopte une plante » a pour but de soutenir la biodiversité dans la ville en proposant aux volontaires de choisir – dans une liste d'une centaine de plantes locales, mellifères et faciles d'entretien -, de planter et d'entretenir une plante.

14. Site officiel de PARK(ing) DAY consulté le 7 janvier 2021, URL : http://www.parkingday.fr

15. La dissolution des coopératives n'a pas pour autant supprimé le statut collectif des espaces intermédiaires. Ancely et les Mazades fonctionnent selon un double niveau de copropriété : « vertical » pour chaque bâtiment et « horizontal » collectif pour les espaces intermédiaires.

16. Par exemple, beaucoup des habitants-gardiens d'Ancely sont impliqués dans les associations Rester vivre à Ancely (REVA) et, Association pour la défense de la qualité de vie et de l'environnement dans le quartier Ancely-Arènes romaine (ADEQVAAR).

17. À Ancely par exemple, les ménages impliqués dans l'organisation de tels événements utilisent les réseaux des parents d'élèves et des associations dont la portée dépasse l'espace et les résidents du grand ensemble. Les habitants-militants semblent penser que plus il y a de monde et plus la revendication a de chance d'être entendue.

RÉSUMÉS

Les espaces intermédiaires, libres et ouverts, au statut juridique souvent ambigu, sont caractéristiques des grands ensembles de logements construits dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Ils sont aussi un support à l'appropriation de leur lieu de vie par les habitants et un terrain d'expression de leur créativité. L'article fait l'hypothèse que ces appropriations, individuelles et collectives, cristallisent un certain rapport à l'espace, mais aussi des rapports à l'autre, aux autres, à la société. En cela, elles présenteraient une dimension politique. C'est ce que nous proposons d'interroger à partir de trois grands ensembles toulousains. En quoi les appropriations habitantes des espaces intermédiaires constituent-elles un acte politique et à quelles logiques spatiales et sociales répondent-elles ? La première partie introduit le corpus et propose une grille d'analyse théorique des appropriations habitantes dans ces grands ensembles. La deuxième partie s'intéresse aux configurations spatiales propices à l'expression des habitants et aux conditions dans lesquelles appropriations individuelles et collectives acquièrent une dimension politique. Enfin, la dernière partie présente une possible typologie des manières de faire paysage avec les espaces intermédiaires du grand ensemble.

Intermediate spaces, free and open, which often have an ambiguous legal status, are characteristic of the large housing estates built in the second half of the 20th century. They also provide a support for the appropriation by the inhabitants of their living space and a setting in which to express creativity. The article hypothesises that these appropriations, both individual and collective, embody a certain relationship to space, but also to the other and to society. In this respect, they include a political dimension. This is what we propose to examine in three large housing estates in Toulouse. In what way do the inhabitants' appropriations of intermediate spaces constitute a political act and to what spatial and social rationale do they correspond? The first part introduces the body of research and proposes a theoretical analysis of the appropriations of inhabitants in these large housing estates. The second part focuses on the spatial configurations that are conducive to the inhabitants expressing themselves and the conditions in which individual and collective appropriations acquire a political dimension. Finally, the last part presents a possible typology of ways of forming a landscape with the intermediate spaces of large housing estates.

INDEX

Mots-clés : appropriation de l'espace, grand ensemble, espace intermédiaire, intimité, convivialité
Keywords : appropriation of space, large housing estate, intermediate space, intimacy, conviviality

AUTEUR

AUDREY COURBEBAISSE

Docteure en architecture, Audrey Courbebaisse est actuellement chargée de cours en conception des habitats à la faculté LOCI-UCLouvain et chercheure membre de la cellule Uses and Spaces. Ses travaux interrogent le devenir des immeubles et des ensembles d'habitations construits au

xx^e siècle d'un point de vue spatial et social.
audrey.courbebaisse[at]uclouvain[dot]be